



Madame, Monsieur,

L'Institut du droit équin (IDE), association ayant pour objet l'étude et la diffusion du droit relatif au cheval et à son utilisation, organise son **25^{ème} Congrès annuel le vendredi 18 octobre 2019 de 9h00 à 17h00.**

Pour fêter ce 25^{ème} anniversaire, l'IDE a la chance d'être accueilli dans un cadre exceptionnel puisque ce colloque se déroulera **à l'occasion du Championnat du Monde des jeunes chevaux de CCE** organisé du 17 au 20 octobre 2019 **au Lion d'Angers.**

Le thème choisi cette année est au cœur de l'actualité puisqu'il s'agit de la **micro entreprise équestre**. Les intervenants débattront notamment du cadre juridique, des données statistiques, des enjeux et conséquences juridiques, sociales, comptables et fiscales de la micro entreprise dans la filière équine.

Ce congrès vise à favoriser **les débats et échanges** entre les professionnels du droit et les professionnels du cheval (sport, loisir, course, élevage).

L'IDE accueille chaque année entre 130 et 150 passionnés dans une ambiance studieuse et conviviale.

L'inscription au Congrès comprend :

- l'accès à la **journée de conférences du vendredi**,
- le **déjeuner** organisé sur le lieu de la compétition **à l'occasion de l'épreuve de dressage des chevaux de 7 ans**,
- la participation à **une reconnaissance de cross commentée** par un cavalier professionnel de CCE,
- une **invitation à assister au cross** du samedi.

Notre Congrès permet également la validation de 6h00 de formation continue obligatoire pour les professions concernées.

Pour toute inscription ou information complémentaire, merci de contacter directement l'Institut du droit équin (droitequin@gmail.com / www.institut-droit-equin.fr).

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser notre évènement dans vos colonnes.

Meilleures salutations.

L'équipe de l'Institut du droit équin